

## Le dispositif tiers temps fête ses 10 ans

Lors du salon de l'agriculture 2017 a été lancée l'année anniversaire du dispositif tiers temps créée pour l'enseignement agricole. En 10 ans, 274 projets d'animation et de développement des territoires ont été menés. A l'occasion d'une table ronde sur le stand de la DGER, trois établissements d'enseignement se sont déplacés pour témoigner de l'intérêt, de la diversité et de la force du dispositif.

A la demande de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), le CEZ-Bergerie nationale de Rambouillet a organisé une table ronde pour célébrer les 10 ans du dispositif tiers temps. Cet événement s'est déroulé le 3 mars 2017 sur le stand du ministère au salon international de l'agriculture.



*Les représentants de la table ronde*

### Un déroulé minuté

Après une rapide présentation du dispositif tiers temps (une décharge d'un tiers de temps d'enseignement sur 3 ans pour 80 projets chaque année), trois enseignants, chargés de projet, accompagnés de leur direction ou d'élèves ont rendu compte de leurs expériences. Deux films de présentation du dispositif, réalisés par le CEZ-Bergerie nationale, illustraient la table ronde. Monsieur Cyril Kao de la Sous-direction de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales a conclu cette conférence en rappelant l'importance de ce dispositif pour l'enseignement agricole.

### Une table ronde bien représentative

Co-animée par Marie Sylvie Auffret et Jean-Paul Teyssandier du département 3 DFI de la Bergerie Nationale cette table ronde a réuni :

Sylvie Deysac, enseignante documentaliste de Brives Voutezac (Nouvelle Aquitaine) accompagnée de la directrice de l'établissement Florence Pers Philippoux. Florian Sanchez, enseignant en agronomie et production végétale à Carcassonne (Occitanie), accompagné du directeur de l'établissement Michel Bouttier.

Erwan Bariou, enseignant socio-culturel à Caulnes (Bretagne), accompagné de deux élèves de Terminale STAV : Eloïse Raffrais et Thibaud Flanet.

Après avoir rappelé la genèse de leur projet respectif, les enseignants ont témoigné sur la mise en place des actions au sein de leur établissement. Les directeurs ont insisté sur certains éléments facilitateurs de l'organisation des projets en montrant les répercussions sur l'EPLFPA et les partenariats. Enfin, l'impact des projets collectifs sur l'innovation pédagogique a été abordé. Les élèves ont décrit leur plaisir d'agir sur une problématique qui les touche directement, en étant associés et responsabilisés tout au long de la démarche.

### Un dispositif vivant et réactif

Appuyés sur des actions concrètes, les projets présentés illustrent différents objectifs portés par ce dispositif : questionner les enjeux socioculturels de transitions, tisser des liens avec des partenaires, renforcer les dynamiques collectives au sein des établissements, accompagner et responsabiliser



*Un public attentif*

des jeunes dans leurs apprentissages, développer l'identité pédagogique de l'établissement dans le territoire.

Une équipe de direction facilitatrice et accompagnante et une dynamique d'équipes pédagogiques, sont primordiales pour la réussite de tels projets. Les partenariats changent également la façon de travailler. En étant à l'écoute des partenaires, les compétences des professionnels sont mobilisées autour d'actions concrètes, interrogent et font évoluer les pratiques pédagogiques. En retour les travaux d'élèves questionnent parfois certaines pratiques.

Les projets permettent aux apprenants d'acquérir de l'autonomie et de prendre des initiatives. « Ce n'est plus de la théorie, c'est de la pratique. On se sent plus concerné par le projet. On attend quelque chose de nous. On y met du cœur. » Rencontrer d'autres publics balaie aussi des a priori dus à des méconnaissances. En présentant leurs actions aux autres classes, « les jeunes s'approprient le projet pédagogique pour le faire valoir. Ça transforme radicalement la position de l'enseignant ».

Les projets mis en place « changent le regard », « bousculent ». La nouveauté du projet facilite les changements. Une bonne communication au sein des commissions est nécessaire pour motiver et rendre compte. Mais parfois certaines résistances au changement peuvent compliquer la pérennité de l'émulation créée.

C'est en s'appuyant sur l'émulation que d'autres projets émergent au sein de l'établissement. Ils font perdurer la dynamique que ce soit au niveau des équipes enseignantes, des directions mais aussi des apprenants.

Cyril Kao a réintroduit le dispositif tiers temps au sein de la mission d'animation et de développement des territoires. Il a cité les liens avec les autres dispositifs, chefs de projets, animateurs réseaux, dispositif d'appui, les RMT... « On essaie de faire fonctionner tout ça de façon harmonieuse au bénéfice des jeunes et des établissements. » Le dispositif tiers temps participe à la capacité d'innovation de l'enseignement agricole.



*Intervention de Monsieur Cyril Kao Sous-directeur de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales*

Monsieur Kao conclue : « C'est un dispositif très ancré dans le présent et très réactif, proche des besoins et des équipes. C'est un dispositif qui prépare l'avenir, qui se remet en question, qui est capable d'évoluer et de répondre aux enjeux de l'enseignement agricole et plus largement de l'avenir de l'agriculture ».